

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
<b>1. Obligations de mise en œuvre</b>									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	L	C	L	C		
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	C	C	C	C		
<b>2. Standards de gestion</b>									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord <sup>2</sup>	07/03/2013	N/C	N/C	C	P/C	Sera mis en œuvre comme clause des licences en 2013.	
		Marquage des navires <sup>2</sup>		N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Marquage des engins <sup>2</sup>		N/C	N/C	N/C	N/C		
		Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.	
		Fiches de pêche à bord <sup>2</sup>		N/C	N/C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants <sup>2</sup>	17/02/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	A indiqué que ce n'est pas applicable.	
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	C	C	L	C		
2.4.			Pour PS 17/09/2012	C	C	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs..	
<b>3. Déclarations concernant les navires</b>									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	N/C	N/C	C	P/C	Certaines informations pas selon les standards de la CTOI : TJB au lieu de TB.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	P/C	P/C	P/C	P/C	Certaines informations obligatoires manquantes : origine et capacité. Aucune mise à jour fournie.	
3.3.	Rés. 12/11	Capacité de référence							
		Liste des navires <sup>3</sup> pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	C	C	C	C		
Liste des navires <sup>3</sup> pêchant SWO et ALB en 2007	N/A	N/A		N/A	N/A	Aucun navire ciblant SWO et ALB.			
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	P/C	C	P/C	Certaines informations pas selon les standards de la CTOI : TJB au lieu de	

<sup>1</sup> C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.

<sup>2</sup> Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

<sup>3</sup> 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques du CdA	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
								TB.		
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	C	P/C	C	P/C			
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/C	N/C	N/A	N/A	Aucun navire étranger sous licence.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/C	N/C					
3.8.		Information des accords d'accès	07.03.2013			N/A	N/A			
<b>4. Système de surveillance des navires</b>										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007	C	C	C	C			
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15 m	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN <sup>2</sup>	07/03/2013	N/C	N/C	C	C			
<b>5. Statistiques obligatoires</b>										
5.1.		Captures nominales								
		• Pêcheries côtières	30/06	C	P/C	C	P/C	Captures pas totalement par espèces.		
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.		
		• LL	Provisoires	30/06	C	P/C	C	P/C	Données non fournies pour les LL battant pavillon malaisien basés dans d'autres pays.	
			Finales	30/12	C	P/C	C	P/C		
5.2.	Rés. 10/02	Prises et effort								
		• Pêcheries côtières	30/06	C	P/C	C	P/C	Captures pas totalement par espèces.		
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.		
		• LL	Provisoires	30/06	C	P/C	C	P/C	Données pas fournies pour les LL sous pavillon de Malaisie basés dans d'autres pays. Données pas selon la grille CTOI.	
			Finales	30/12	C	P/C	C	P/C		
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune indication fournie.		
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.		
		• LL	Provisoires	C	C	P/C	C	P/C	Données pas fournies pour les LL sous pavillon de Malaisie basés dans d'autres pays. Données pas selon la grille CTOI.	
			Finales	C	P/C	P/C	C	P/C		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)							
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.	
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
<b>6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI</b>									
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins	30/06	C	P/C	C	P/C	Données pas fournies pour les LL sous pavillon de Malaisie basés dans d'autres pays. Données pas selon la grille CTOI. Captures pas par espèces. Données de tailles non disponibles.	
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	P/C	Instructions données aux opérateurs de pêche de consigner les captures accidentelles de requins-renards.	
6.3.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines <sup>2</sup>	07/03/2013	C	C	C	P/C	Interactions non déclarées.	
6.4.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	C	C	C	N/C	Aucune information fournie.	
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune flotte de senneurs.	
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer <sup>2</sup>	07/03/2013	C	C	C	P/C	Instructions données aux opérateurs de pêche de consigner les captures accidentelles d'oiseaux de mer.	
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/C	N/C	C	N/C	Les mesures de réduction pour les oiseaux de mer seront mises en place d'ici 2014.	
<b>7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)</b>									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ni ressortissant national identifié dans des activités de pêche supposées INN. activités de pêche.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
<b>8. Transbordements</b>									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/C	N/C	N/C	N/C	Un navire a transbordé le 29/05/2011 (déploiement 131/11).	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port <sup>2</sup>	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	C	P/C	Certaines informations obligatoires pas aux standards CTOI : TJB au lieu de TB.	
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A	Aucun transbordement en mer durant la période.	
<b>9. Observateurs</b>									

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs <sup>2</sup> (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Pas encore en place du fait de contraintes financières et humaines.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ( $\geq 24m$ ) <sup>2</sup>	Depuis le 01/07/2010	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.3.		• 5% progressif, en mer ( $< 24m$ )	2013	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux <sup>2</sup>	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/C	N/C	N/C	N/C		
<b>10. Programme de document statistique</b>									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 <sup>er</sup> semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de patudo..	
10.2.		Rapport 2 <sup>e</sup> semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.3.		Rapport annuel <sup>2</sup>	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
<b>11. Inspections au port</b>									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	C	C	C	C	Nom du CA fourni, aucune information de contact.	
11.3.		Autorité compétente désignée		N/C	N/C	P/C	P/C		
11.4.		Périodes de notification préalable		N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/C	N/C	N/C	N/C		
11.6.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

---

**Commentaires sur le niveau d'application par la Malaisie des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.**

**Commentaires :** En ce qui concerne le niveau d'application par la Malaisie des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9<sup>e</sup> session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à la Malaisie par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

Le CdA <b>A RECONNU</b> le travail important que la Malaisie a réalisé pour répondre aux préoccupations soulevées par CdA08 en 2011, ainsi que les difficultés que la Malaisie continue à rencontrer pour pleinement mettre en œuvre un certain nombre de MCG adoptées par la Commission, y compris suit :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution 09/02 (plan de développement des flottes) : Notant que la Malaisie n'a pas indiqué l'origine et la capacité des navires de son PDF, le CdA <b>EXHORTE</b> la Malaisie de compléter son PDF en fournissant les informations demandées dans les plus brefs possibles.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution 10/02 (exigences minimales de déclaration) : Prenant note des progrès que la Malaisie a accomplis au cours de l'année écoulée sur la mise en œuvre et l'amélioration des systèmes de collecte et de déclaration, le CdA note que la Malaisie est partiellement conforme aux exigences de déclaration des données, notamment pour les prises et effort et les données de fréquences de tailles pour la pêche côtière et à la palangre. Le CdA <b>ENCOURAGE</b> la Malaisie à apporter de nouvelles améliorations dans la collecte et la déclaration des données dans l'année à venir.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution 10/11 (mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée) : Notant que la Malaisie n'a pas fourni la liste des ports désignés, le nom de l'autorité compétente, les périodes de notification et les rapports d'inspection, le CdA <b>EXHORTE</b> la Malaisie à signaler ces informations le plus tôt possible.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution 11/04 (mécanisme régional d'observation) : Le CdA <b>ENCOURAGE</b> la Malaisie à mettre en œuvre son programme d'observation national dès que possible.</li></ul>

**Réponse :** La Malaisie a répondu à la lettre du président de la Commission le 13/04/2012.

**Problèmes actuels concernant le niveau d'application par la Malaisie des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA10 en 2013.**

Après examen du Rapport d'application 2013 de la Malaisie, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

<ul style="list-style-type: none"><li>• A partiellement déclaré les données pour les pêcheries côtières et la pêche à la palangre en ce qui concerne les captures nominales et les prises et effort, comme requis par la Rés. 10/02.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas fourni tous les renseignements obligatoires sur le plan de développement des flottes, comme requis par la Résolution 12/11 ; certaines informations obligatoires manquantes : origine et capacité</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas fourni toutes les informations obligatoires sur la liste des navires autorisés de 24 mètres de longueur hors tout ou plus et la liste des navires autorisés de moins de 24m, opérant en dehors de la ZEE de l'État du pavillon, comme requis par la Résolution 07/02 ; certaines informations obligatoires pas aux standards CTOI : TJB au lieu de TB.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas mis en place un programme d'observateurs , comme exigé par la rés. 11/04.</li></ul>

- 
- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements réalisés en mer et n'a pas fourni le rapport obligatoire sur les transbordements au port, comme exigé par la rés. 12/05.</li></ul> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas fourni tous les renseignements obligatoires, comme requis par la rés. 10/11.</li></ul>   |